

*Initiatives ministérielles*

nous soyons au milieu d'une récession attribuable au gouvernement.

J'en viens à la question du déficit. Malgré les six années de croissance économique que le ministre des Finances a lui-même qualifiée d'extraordinaire et malgré les 33 hausses d'impôt distinctes auxquelles j'ai fait allusion, la dette publique accumulée a plus que doublé, passant de 166 milliards de dollars en 1984 à 351 milliards de dollars en mars 1990, et elle devrait atteindre 389 milliards de dollars cette année. En six ans, le gouvernement a plus que doublé la dette nationale et semble bien en voie de la tripler. Pourtant, le ministre des Finances pensait, en 1984, que toute cette affaire était si simple qu'il lui suffisait de remporter les élections, d'assumer ce portefeuille et de réduire les dépenses gouvernementales pour que le déficit disparaisse.

Cela ne s'est pas produit. Les Canadiens ne devraient pas se donner la peine d'écouter ce que le ministre des Finances a à dire du déficit et de la dette publique, parce qu'il ne lui reste plus de crédibilité sur cette question, ni sur aucune autre d'ailleurs. Cette récession d'origine purement canadienne, une première qu'a réussie le gouvernement conservateur, a réduit la demande intérieure et chargé d'un fardeau additionnel les producteurs canadiens.

Quant au cours élevé du dollar, la politique monétaire du gouvernement conservateur a fait passer le dollar, de son niveau le plus bas, 0,69 \$ US, en février 1986 à son cours actuel de près de 0,87 \$ US, ce qui représente une appréciation de 26 p. 100. L'Association des exportateurs canadiens a signalé que chaque cent d'augmentation du taux de change correspondait pour le Canada à une perte de ventes à l'exportation de 1,3 milliard de dollars. Bien sûr, cela commence à se répercuter sur les emplois et sur le chômage partout au Canada.

Des taux d'intérêt élevés qui ont été utilisés pour soutenir le dollar canadien. Même si les taux d'intérêt au Canada sont nettement inférieurs au sommet de plus de 14,05 p. 100 qu'ils atteignaient le 24 mai 1990, ils dépassent encore d'environ quatre points de pourcentage les taux en vigueur aux États-Unis. Voilà pourquoi le coût des emprunts aux fins de modernisation ou d'expansion est devenu prohibitif.

L'industrie forestière a en outre subi le contrecoup de ce fameux protocole d'entente qui a été signé par l'actuel gouvernement, il y a quelques années, à la veille de la signature de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis. Ce protocole assigne nos producteurs de bois d'oeuvre canadiens qui vendent leurs produits aux États-Unis

à une taxe à l'exportation de 15 p. 100. Ils ont appelé cela le libre-échange.

Nos fabricants canadiens ont dû trouver d'autres marchés et certains se sont tournés vers l'Europe. Ceux qui l'ont fait ont constaté, après avoir vendu leurs produits et les avoir expédiés, qu'ils devaient attendre leur argent longtemps—90 jours et même plus de 100 jours dans certains cas. En conséquence, ils ont dû emprunter pour maintenir leur exploitation. Ils ont emprunté à prix fort, ce qui augmentait leurs coûts d'exploitation et ajoutait au problème d'accès aux marchés américains dû à la taxe de 15 p. 100. Ces gens ont beaucoup de difficulté.

Il y a aussi l'éternelle rengaine, les promesses et les beaux discours au sujet de la recherche et du développement. Même si le gouvernement conservateur s'était engagé à hausser à 2,5 p. 100 du PIB les fonds affectés à la recherche et au développement, les dépenses à ce titre ont baissé régulièrement depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir, soit depuis six ans. Elles sont passées de 1,43 p. 100 en 1986 à un piètre 1,28 p. 100 du PIB, en 1989. Le gouvernement conservateur a réduit le financement du Conseil national de recherches de plus de 20 p. 100 depuis 1984–1985. Il y a certainement d'autres entreprises scientifiques qui ont connu un sort semblable au pays.

• (1550)

Le gouvernement se vante de faire des compressions et d'être économe. Pourtant, le Fraser Institute, un centre de recherches privé sans but lucratif qui surveille les tendances du gouvernement en matière de dépenses et d'imposition, a indiqué dans un communiqué émis le 18 février que «les dépenses du gouvernement sont plus élevées que jamais.» Le rapport mentionne aussi que «la part de l'assiette financière consacrée à la défense, à la police et à la protection-incendie diminue d'un bout à l'autre du pays.»

Il est très intéressant de voir que les dépenses en matière de défense, de police et de protection-incendie s'élèvent à 835 \$ par habitant et qu'elles n'ont pas suivi la cadence des autres catégories de dépenses. En fait, ces postes reçoivent maintenant une plus petite fraction du budget total du gouvernement qu'en 1970.

Les compressions dans les paiements de transfert ont eu pour effet d'obliger les provinces à réviser la répartition de leurs fonds afin de combler leur déficit.

L'automne dernier, l'assurance-chômage est certainement devenue un problème d'importance dans ma circonscription et dans d'autres, parce que ce projet de loi, qui est resté longtemps bloqué au Sénat et qui devait être tellement avantageux pour tous les Canadiens, a finalement été adopté. Il y avait dans ce projet de loi une